



Conseillère, conseiller pédagogique. Récit FGA Capitale Nationale

Centre de services scolaire de la Capitale

📍 Centre Saint-Louis - 262 Rue Racine, Québec, Québec G2B 1E6

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 27 novembre 2024

📅 Expiré à l'interne le : 31 mars 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Lieu de travail

Centre St-Louis

Statut d'emploi

Remplacement temporaire, temps plein à 100%. 35heures/semaine jusqu'au 30 juin 2024

Horaire de travail

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

La personne titulaire de ce poste travaillera sous l'autorité de la direction du centre.

Nature du travail

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

Attributions caractéristiques

- La conseillère ou le conseiller pédagogique participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire;
- Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe;
- Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation;
- Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux;
- Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

📅 Entrée en fonction :
15 novembre 2024

📁 Type d'emploi :
Remplacement / Temps plein

🕒 Quarts de travail :
Jour

🕒 Heures de travail :
35.00 h/sem.

📍 Emplacement
Sur les lieux du travail

💰 Salaire :
\$53,876.00 - \$95,479.00 CAD par an

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

Qualifications requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

Profil recherché

- Maîtriser le français tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Expérience en formation générale aux adultes.

Les qualifications pourront être vérifiées au moyen de tests

Si vos études ont été effectuées hors Québec, joindre votre évaluation comparative des études effectuées hors Québec émise par le ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration.

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

AVANTAGES



Programme d'aide aux employés pour faciliter la gestion de la santé physique et mentale



Rabais corporatifs (salle d'entraînement et téléphonie cellulaire)



Assurances collectives



Régime de retraite à prestations déterminées



20 jours de vacances par année



Horaire d'été permettant un horaire allégé pendant la période estivale



19 jours de congés fériés par année, incluant une période de fermeture pendant les fêtes



Banque de congés de maladie et pour responsabilités familiales disponible



Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement